

SOCRATE, DISSIDENT

Aux sources d'une éthique pour l'individu-citoyen

Les Athéniens du Vème siècle av.J-C. ont inventé la démocratie, la loi, la raison et la liberté du citoyen pour gérer les affaires publiques. Mais, en dehors de ce champ politique, la plupart d'entre eux - démocrates comme aristocrates - se laissent guider par les « *nomoi* », ces coutumes des ancêtres qui définissent les rôles de chacun, selon un ordre à la fois social, moral et... religieux.

Socrate, en s'en remettant au seul sujet pensant, dans sa recherche de ce qui est véritablement « bon » pour l'homme, brisa la légitimité de cette transmission générationnelle. Il se mit à la place du père pour proposer une éducation à la réflexion, un autre accès à la vertu.

Tous ceux qui perpétuaient l'ordre des *nomoi* se sentaient réellement menacés dans leurs repères par les idées nouvelles des « physiciens », sophistes ou philosophes, qui venaient les ébranler. Comme système de défense, ils projetaient **une représentation fantasmée** de ces intellectuels qu'ils accusaient, sans distinction, de « *corruption de la jeunesse et d'impiété* ». Aristophane, dans sa comédie *Les Nuées*, ne faisait que mettre en scène ce rejet idéologique, lorsqu'il proposait de brûler dans « son pensoir » un certain Socrate... Quand, vingt-quatre ans plus tard, Anytos intente un procès à Socrate, l'opinion est sans doute avec lui.

Anaxagore, Protagoras eurent aussi leur procès et connurent exil. C'est la démarche « dissidente » de Socrate, transgressant sciemment codes et normes du Tribunal, qui le fit condamner à une mort choisie. Il sauva ainsi la philosophie en péril dont il devint l'emblème.

Le Socrate que nous découvrons, en lisant Platon mais aussi Xénophon, est à la recherche de ce qui est « essentiel » en l'homme, pour en tirer le meilleur parti. Son « souci de soi », que l'on ne peut dissocier du « souci de l'autre », prend en compte les différentes dimensions de l'humain : la pensée critique et dialectique, mais aussi la santé, l'amitié, les rôles sociaux, la loi. Il fait émerger l'individu, articulant sa capacité de rupture avec la responsabilité vis-à-vis de lui-même et du monde qui l'entoure. Il propose alors une éthique qui se confond avec une forme supérieure de civisme. Une utopie d'actualité !

Dans une postface, l'auteur confronte la notion de dissidence avec celle de *parrêsia* que Foucault définit ainsi : « Il y a *parrêsia* lorsque le dire-vrai se dit dans les conditions telles que le fait de dire la vérité et le fait de l'avoir dite va ou peut ou doit entraîner des conséquences coûteuses pour ceux qui ont dit la vérité. »

Agrégée de philosophie et docteur en sociologie, Maryvonne David-Jougneau poursuit sa recherche sur la dissidence. Celle-ci a donné lieu à de nombreuses publications dont Le dissident et l'institution ou Alice au pays des normes et Antigone ou l'Aube de la dissidence, aux éditions l'Harmattan.

ACTES SUD /SOLIN : Collection « la promenade philosophique »

Contact : mar.davidjougneau@free.fr

SITE : <http://www.david-jougneau.fr>